

### Les conditions d'adhésion :

- Être un **Groupement d'Employeurs (GE)** en activité dans l'année en cours et agréer pour l'exercice de son activité par le ministère du travail,
- Être **le/la représent(e) légal(e) de son GE** et/ou par écrite délégué(e) comme représentant(e) du GE en capacité d'engager le processus d'adhésion au SNGE,

### Le processus d'adhésion :

- **Demande formalisée** par l'émission & la réception du bulletin de demande d'adhésion par le SNGE (par courrier ou/et mail),
- **Accusé réception** de la demande sous 48 H par mail ou courrier,
- **Échange téléphonique et/ou entretien physique** avec le GE (au SNGE ou chez le GE) par l'animateur du SNGE ou un ou plusieurs membres du SNGE délégués,
- **Commission d'adhésion** (fréquence mensuelle) statuant sur la demande d'adhésion et le rapport réalisé à la suite des entretiens,
- **Émission de l'appel à cotisation**,
- **Règlement de la cotisation<sup>1</sup>**,
- Envoi du "**pack d'adhésion**" à l'adhérent,
- **Invitation des nouveaux adhérents au 1er CA** suivant son adhésion.

Nom du GE :		Forme juridique :	www :
Adresse :			
CP :	Ville :	Tél. (standard) :	
Code APE :	N° SIRET :	Mail :	
Secteur d'activité :		Convention collective (N°) :	
Effectif en ETP (n) :		Nombre d'adhérents (n) :	
Représentant légal :		Directrice(teur) :	
Mobile :		Mobile :	
Mail :		Mail :	
Activité du GE (mono- sectoriel, multisectoriel, agricole, associatif, sportif, culture, GEIQ...) :		CA (N-1) :	
		Nombre de salariés (N)	

### Bulletin d'adhésion à nous renvoyer par :

- Mail : [contact@syndicat-national-ge.com](mailto:contact@syndicat-national-ge.com)
- Par courrier : **SNGE - Syndicat National des Groupements d'Employeurs**, 40 rue Eugène Jacquet 59700 Marcq-en-Barœul

#### Données personnelles

Le SNGE, Responsable de Traitement, collecte des données dans le cadre de la gestion de votre adhésion. Les destinataires de ces données sont les services internes du SNGE. Vos données sont conservées pendant 5 ans à compter de la fin de votre adhésion.

Conformément aux dispositions du règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, dit « RGPD », et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation de traitement, d'effacement et de portabilité.

<sup>1</sup>

Le SNGE a comme ressource unique les cotisations de ses membres, garantes de notre indépendance et de notre efficacité pour nos adhérents. Les cotisations par GE adhérents en ETP (Equivalent Temps Plein) sont pour cette année les suivantes : 0 à 10 : 250 €, 11 à 20 : 500 €, 21 à 50 : 750 €, 51 à 100 : 1 000 € & 101 et plus : 2 000 €

*L'ensemble de ces droits peut être exercé par courrier électronique à l'adresse suivante [contact@syndicat-national-ge.fr](mailto:contact@syndicat-national-ge.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : SNGE - RGPD, 40 rue Eugène Jacquet – 59700 Marcq-en-Barœul. Pour plus d'informations sur le traitement de vos données, veuillez consulter la politique de protection des données accessible sur le site Internet du SNGE : <https://syndicat-national-ge.fr/>*